



**COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS**

Bougy-Villars, 22 juin 2021

Procès-verbal de la séance du 22 juin 2021

Président : Monsieur Antonio Sanchez

Secrétaire : Madame Liliane Meylan

La séance est ouverte à 19h00 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour - 1^{ère} Partie – sous la présidence de M. Antonio Sanchez

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2021
3. Assermentations / Démissions
4. Communications du Président
5. Communications de la Municipalité
6. Communication des délégués du CG à l'ASSAGIE, à l'AIEE, au SIDERE et au SDIS.
7. **Préavis municipal n°2/2021** relatifs aux comptes 2020
8. **Rapport de Gestion 2020**
9. **Préavis municipal n°3/2021** – Demande de crédit CHF 360'000.- pour la mise en séparatif du réseau EU-EC dans le secteur des Ancelles – PGEE
10. Divers et propositions individuelles

Président : Monsieur Chris Chard

Secrétaire : Madame Liliane Meylan

Ordre du jour - 2^{ème} Partie – sous la présidence de M. Chris Chard

1. Appel
2. Assermentations
3. Élections : **CoGesFin, ASSAGIE, AIEE et SIDERE**
4. Divers

1. Appel

32 membres sur 50 sont présents, 13 excusés, 4 absents, 1 démission.

Le quorum étant atteint, **Monsieur Antonio SANCHEZ, Président**, déclare l'assemblée valablement constituée et demande la bénédiction de Dieu sur les travaux de celle-ci.

2. Approbation du procès-verbal du 23 mars 2021

Monsieur le Président demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite ajouter quelque chose au procès-verbal du 23 mars 2021. *Pas de remarque.*

Vote, **à main levée**, sur l'approbation du procès-verbal du 23 mars 2021

Résultat : 31 oui, 0 non, 0 abstention.

Le procès-verbal du 23 mars 2021 est approuvé.

3. Assermentations / Démissions

Assermentation : Mme Morandi Nicole

Mlle Deshais Margot

M. Olivier Dumuid

Démissions : M. Georges-Claude Blanchard

Démission de la CoGesFin : M. Claude-Olivier Rosset

L'assemblée est constituée de 35 membres

4. Communications du Président

Monsieur le Président remercie pour la confiance des concitoyens de Bougy-Villars pour toutes ces années en tant que Président. Il félicite les membres des commissions adhoc et CoGesFin pour le travail effectué ainsi que leur précieuse collaboration. Il remercie également la Municipalité ainsi que l'équipe du bureau du Conseil pour son travail, sa précieuse collaboration au bon déroulement des séances du Conseil Général et des dimanches consacrés aux votations fédérales, cantonales et communales.

En deuxième partie de l'Ordre du jour, il remettra les clés du bureau au nouveau Président du Conseil général à **Monsieur Chris Chard**.

Monsieur Antonio Sanchez est remercié par de chaleureux applaudissements.

5. Communications de la Municipalité

Madame Myriam Gaillard Houriet, Municipale, informe qu'une « soirée cinéma » en collaboration avec la commune de Féchy est organisée pour le samedi 17 juillet 2021 et qui se déroulera à partir de 19h00 sur le terrain de foot à Féchy. Si des personnes seraient intéressées pour aider/participer à l'organisation de cet événement, ils sont les bienvenu(e)s ! Merci de prendre contact avec la Municipalité qui vous donnera les informations nécessaires à cet événement spécial dans notre région.

6. Communication des commissions de « Recours », « ASSAGIE », « SIDEPAIE », « SIDERE », « SDIS ».

Monsieur le Président donne la parole à la commission « de Recours »,
pas de commentaire

Monsieur le Président donne la parole à la commission « ASSAGIE »,
pas de commentaire.

Monsieur le Président donne la parole à la commission « SIDEPAIE »,

Monsieur Florent Morandi informe que les comptes de l'année 2020 ainsi que la réévaluation de la clé de répartition des coûts d'exploitation de la STEP à Perroy ont été acceptés lors de l'assemblée du 3 juin 2021.

Monsieur le Président donne la parole à la commission « SIDERE »,
pas de commentaire.

Monsieur le Président donne la parole à la commission « SDIS »,
pas de commentaire.

7. Préavis municipal n°2/2021 relatif à aux comptes 2020

Monsieur le Président donne la parole à **Monsieur Christophe Favre**, Municipal, et présente le préavis par un bref exposé et conclu en demandant au Conseil de bien vouloir prendre la décision suivante :

Article 1 *D'accepter les comptes de la Bourse communale pour l'exercice 2020, lesquels présentent un excédent de revenu de CHF 200'175.43*

Article 2 *De porter l'excédent au capital, lequel s'élève à CHF 8'392'423.09 ;*

Article 3 *De donner les décharges d'usage à la Municipalité, à la Commission de gestion et au Boursier communal.*

Monsieur le Président remercie les membres de la commission CoGesFin. **Monsieur Richard Gerritsen** présente le rapport de ladite commission et recommande au Conseil général d'accepter le préavis :

La Commune de Bougy-Villars se trouve dans une situation financière favorable. Il faut continuer d'assurer une saine gestion des biens communaux et de maîtriser les charges.

Un problème récurrent reste celui de la charge de la facture sociale qui croît annuellement. Cela ne va pas s'améliorer avec la crise sanitaire que nous connaissons. Nous espérons que la nouvelle péréquation intercommunale arrive à une meilleure répartition Canton-Communes.

Nous sommes conscients de notre peu d'influence au niveau cantonal malgré tout nous encourageons la Municipalité à défendre, auprès des associations communales, les intérêts de la commune.

Sur la base de ce qui précède, la Commission des finances, unanime, vous propose d'accepter les comptes et la gestion 2020 tels que présentés et d'en donner décharge avec remerciements à la Municipalité.

Monsieur le Président remercie les membres de la commission CoGesFin pour le travail effectué et ouvre le débat.

Pas d'autre remarque.

Monsieur le Président demande la votation du préavis n°2/2021 relatif aux comptes à main levée.

Résultat : 34 oui, 0 non, 0 abstention.

Le Préavis municipal n° 02/2021 est accepté.

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 2/2021
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

Article 1 : D'accepter les comptes de la Bourse communale pour l'exercice 2020, lesquels présentent un excédent de revenu de CHF 200'175.43

Article 2 : De porter l'excédent au capital, lequel s'élève à CHF 8'392'423.09 ;

Article 3 : De donner les décharges d'usage à la Municipalité, à la Commission de gestion et au Boursier communal.

8. Rapport de Gestion

Monsieur le Président donne la parole à **Monsieur Christophe Favre**, Municipal, et présente le rapport de Gestion par un bref exposé et conclu en demandant au Conseil de bien vouloir prendre la décision suivante :

Vu les comptes et le rapport sur la gestion présentés par la Municipalité, Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion,

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2020

Monsieur le Président remercie la Municipalité et demande la lecture du rapport de la commission CoGesFin. **Monsieur Richard Gerritsen** présente le rapport de ladite commission et demande au Conseil général :

La Commune de Bougy-Villars se trouve dans une situation financière favorable. Il faut continuer d'assurer une saine gestion des biens communaux et de maîtriser les charges.

Un problème récurrent reste celui de la charge de la facture sociale qui croît annuellement. Cela ne va pas s'améliorer avec la crise sanitaire que nous connaissons. Nous espérons que la nouvelle péréquation intercommunale arrive à une meilleure répartition Canton-Communes.

Sur la base de ce qui précède, la Commission des finances, unanime, vous propose d'accepter les comptes et la gestion 2020 tels que présentés et d'en donner décharge avec remerciements à la Municipalité.

Monsieur le Président remercie les membres de la commission CoGesFin pour le travail effectué et ouvre le débat.

Pas de commentaire.

Monsieur le Président demande la votation du Rapport de Gestion 2020 à main levée.

Résultat : 34 oui, 0 non, 0 abstention.

Le rapport de Gestion pour l'année 2020 est accepté.

* * *

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu les comptes et le rapport sur la gestion présentés par la Municipalité
- Entendu le rapport/de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2020.

9. Préavis municipal n°3/2021 – Demande de crédit CHF 360'000.- pour la mise en séparatif du réseau EU-EC dans le secteur des Ancelles – PGEE.

Monsieur le Président donne la parole à **Madame Mary-Claude Liang**, Municipale, et présente le préavis par un bref exposé et conclu en demandant au Conseil de bien vouloir prendre la décision suivante :

1. *D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 360'000.- pour la mise en séparatif du réseau EU-EC dans le secteur des Ancelles.*
2. *De prélever ce montant sur le compte 9280.01.*
3. *D'amortir cet investissement au maximum sur 30 ans, ceci afin de refléter la durée de vie de l'investissement.*

Monsieur le Président remercie la Municipalité et demande la lecture du rapport de la commission adhoc. **Madame Binia Ris** présente le rapport de ladite commission et demande au Conseil général :

La Commission ad hoc représentée par Messieurs Eric Le Royer et Arnaud Dubugnon et Mesdames Monika Senn et Binia Ris, a siégé le 26 mai afin d'étudier le dossier et de prendre position. Nous souhaitons remercier Mary-Claude Liang, municipale et responsable pour ce projet, d'avoir répondu à toutes nos questions.

La Commission, à l'unanimité de ses membres, vous demande Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

D'adopter le préavis n°3/2021 tels que présenté par la municipalité et

- *D'accorder un crédit de CHF 360'000.- pour la mise en séparatif du réseau Eu-EC dans le secteur des Ancelles*
- *De prélever le montant de CHF 360'000.- du compte 9280.1 « Fonds provenant de recettes affectées / épuration »*
- *D'amortir cette dépense sur 30 ans, ceci afin de refléter la durée de vie de l'investissement.*

Monsieur le Président remercie les membres de la commission adhoc pour le travail effectué et demande la lecture du rapport de la commission CoGesFin. **Monsieur Jean-Michel Thieulin** présente le rapport de ladite commission et demande au Conseil général de prendre les décisions suivantes :

1. *D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 360'000.- pour la mise en séparatif du réseau EU-EC dans le secteur des Ancelles.*
2. *De prélever ce montant sur le compte 9280.01 « Fonds provenant de recettes affectées/épuration »*
3. *D'amortir cet investissement au maximum sur 30 ans, ceci afin de refléter la durée de vie de l'investissement.*

Monsieur le Président remercie les membres de la commission CoGesFin pour le travail effectué et ouvre le débat.

Monsieur Jean-Pierre Baillif demande s'il y aura des tranchées dans son jardin privé représenté sur la parcelle 347 ?

Madame Mary-Claude Liang répond qu'elle n'a pas à ce jour les détails concernant chaque parcelle. Elle donne la parole à **Monsieur Laurent Camandona**, ingénieur de du bureau d'étude de la société du génie civil et du génie rural « Mosini et Cavieze SA », et donne des explications concernant l'évolution des travaux et des passages des canalisations des eaux claires ainsi que des eaux usées sur certaines parcelles. Une proposition avec un cahier des charges, avant la mise en route des travaux, sera envoyée aux propriétaires qui ne seraient pas aux normes, afin que chacun puisse bénéficier des travaux en cours pour que la remise en état du réseau s'effectue dans les meilleures conditions et permettent ainsi une diminution des coûts à la charge des propriétaires.

Pas d'autre commentaire.

Monsieur le Président demande la votation du préavis n°03/2021 – Demande de crédit CHF 360'000.- pour la mise en séparatif du réseau EU-EC dans le secteur des Ancelles - PGEE à main levée.

Résultat : 34 oui, 0 non, 0 abstention.

Le Préavis municipal n° 03/2021 est accepté.

* * *

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 3/2021
- Entendu le/s rapport/s de la/des commission/s chargée/s de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 360'000.- pour la mise en séparatif du réseau EU-EC dans le secteur des Ancelles.
2. De prélever ce montant sur le compte 9280.01.
3. D'amortir cet investissement au maximum sur 30 ans, ceci afin de refléter la durée de vie de l'investissement.

10. Divers et propositions individuelles.

Monsieur le Président remercie les personnes qui ont participés et travaillés dans les commissions et souhaite que les représentant des commission tels que l'AIEE, l'ASSAGIE, etc.. présentent par un bref exposé les conditions de travail des divers postes de travail.

La CoGesFin est présentée par l'intermédiaire de Monsieur Richard Gerritsen.
L'ASSAGIE est présentée par Mme Gaillard Houriet représentante de la Municipalité.
Le Sdis est présenté par Monsieur Florent Morandi.
La commission de recours est également présentée par Monsieur Florent Morandi.
L'AIEE et brièvement présentée par Monsieur Florent Morandi et Mme Binia Ris.
Le SIDERE est présenté par Mme Binia Ris.

Monsieur Olivier Dumuid prend la parole et informe qu'il représente un groupe de concitoyens de Féchy et de Bougy-Villars amoureux de la nature, mais aussi de sportifs. Ce groupe de concitoyens s'est alarmé suite aux divers travaux effectués ce printemps concernant des coupes sur une partie de la forêt de Bougy-Villars. Après concertation avec Monsieur Jean Rosset, responsable du suivi forestier, pour comprendre l'utilité de ces travaux au sein de nos forêts, sur l'utilité des coupes forestières et également sur l'utilité et/ou l'inutilité de laisser les coupes sur le terrain. Mais également sur la repousse ou pas de certaines espèces. Monsieur Dumuid, souhaite interpeler la nouvelle Municipalité de Bougy-Villars afin que celle-ci partage et informe mieux les concitoyens sur la vie de la nature et de nos forêts, mais également de convier/inviter nos concitoyens à participer à la journée des marquages avant d'effectuer certains travaux au sein de nos forêts.

Madame Monique Demierre prend la parole et informe qu'après 16 mois de confinement recommandé par l'OFSP, la société Bougy-Bouge a le plaisir d'annoncer que dès le vendredi 25 juin ainsi que *tous les derniers vendredis du mois*, les habitants de Bougy-Villars sont conviés à se retrouver pour un apéro de 18h00 à 20h00. Il faut savoir également que les Bodz' sont acceptés lors de cet événement. Bienvenu(e)s à tous !

Monsieur François Calame, Syndic, prend la parole :

*Monsieur le Président Mesdames et Messieurs les conseillers,
Ces deux législatures ont été pour moi un plaisir d'œuvrer et de servir pour la collectivité, notamment depuis 5 ans en qualité de Syndic. Plusieurs projets se sont réalisés, notamment la rénovation des quatre bâtiments communaux, la construction du parking communal et du projet du chauffage à distance. Projet qui va démarrer prochainement avec la rénovation de la Grand-rue. Un grand exercice a été engagé depuis 2015, la révision du plan général d'affectation, du territoire de la commune de Bougy-Villars. Il permettra durant la prochaine législature aux habitants de se prononcer sur l'urbanisme et l'environnement de la commune pour de nombreuses années.*

Avec quatre nouveaux municipaux et municipales dès 2015, nous avons menés ces projets en plus d'une gestion efficace et durable du patrimoine bâti et des finances communales. Le Covid n'a pas arrêté la municipalité, contrairement aux apéritifs, dans son élan avec l'envie de clôturer la législature avec une situation enviable.

Je tiens à remercier tous les bodzérans pour leur patience d'avoir attendu près de 25 ans la réalisation du parking et du chauffage à distance. Les conseillers et conseillères qui ont fait confiance à la Municipalité à travers leur décision et que de nombreuses décisions, et enfin Monsieur le Président, Antonio Sanchez, qui a su harmoniser les séances.

Au nom de la Municipalité je vous remercie pour votre participation aux changements de notre belle commune et je souhaite aux nouvelles autorités un plein de succès !

En conclusion, **Monsieur François Calame** remet aux personnes du bureau du Conseil général quittant leurs fonctions un carton de vins et les remercient pour le travail accompli et leur précieuse collaboration durant ces dernières années.

Monsieur François Calame est remercié par de chaleureux applaudissements.

Monsieur le Président remercie l'assemblée pour sa participation. Ce Conseil général sera le dernier de la législature ainsi que celui sous sa présidence. Il remercie les membres du bureau du Conseil général, Madame Liliane Meylan, secrétaire, Madame Monique Bezençon, Madame Monique Demierre, Madame Christiane Le Coultrre Niels et Madame Catherine Richner pour leur implication et leur excellent travail durant toutes ces années, ainsi que tous les membres des commissions pour leurs précieuses collaborations et le travail accompli au sein de notre commune.

Monsieur Antonio Sanchez est remercié par de chaleureux applaudissements.

Monsieur Antonio Sanchez donne la parole à **Monsieur Chris Chard**, nouveau Président du Conseil général pour la législature 2021 - 2022 et termine la séance à 20h55.



COMMUNE

DE

BOUGY-VILLARS

Bougy-Villars, 22 juin 2021

Procès-verbal de la séance du 22 juin 2021

Président: Monsieur Chris Chard

Secrétaire: Madame Liliane Meylan

La séance est ouverte à 21h00 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour - 2^{ème} Partie – sous la présidence de M. Chris Chard

1. Appel
2. Assermentations
3. Élections : **CoGesFin, ASSAGIE, AIEE et SIDERE**
4. Divers

1. Appel

13 membres sur 16 sont présents, 2 excusés, 1 absents.

Le quorum étant atteint, **Monsieur Chirs CHARD, Président**, déclare l'assemblée valablement constituée et demande la bénédiction de Dieu sur les travaux de celle-ci.

2 Assermentations / Démissions

Monsieur le Président demande aux personnes qui souhaitent être assermentées ce soir de bien vouloir se lever.

Assermentations : - Mme Christine Le Coultrre Niels

- M. Olivier Dumuid
- Monsieur Jean-Michel Thieulin
- Monsieur Richard Gerritsen
- M. Alain Palombini
- Mme Monique Bezencon
- M. Knott Grahm
- Mlle Duciel Emilie
- M. Dubugnon Arnaud

- M. Lancelot Frick
- M. Liang John
- M. Jacob Margareth
- M. Zhan Peter

L'assemblée est constituée de **26 membres**.

3. Elections CoGesFin, ASSAGIE, AIEE et SIDERE

Monsieur le Président demande à l'assemblée de procéder à l'élection des membres des diverses commissions afin de compléter les groupes de travail et permettre ainsi de débuter la nouvelle législature en conformité.

Elections CoGesFin : 4 membres à la commission **CoGesFin**

Afin de compléter le groupe de travail composé de : **Monsieur Eric Le Royer**, élu lors de la séance d'installation des Autorités Communales du 18 mars 2021.

Monsieur le Président demande à l'assemblée si un ou une personne souhaite intégrer le groupe de travail de la commission CoGesFin pour la nouvelle législature 2021 -2026.

Monsieur Richard Gerritsen, Monsieur Alain Palombini, Monsieur Olivier Dumuid et Madame Margareth Jacob sont nommé(e)s et complètes ainsi le groupe de travail de la CoGesFin pour la nouvelle législature 2021 – 2026.

Ils sont remerciés par de chaleureux applaudissements par l'assemblée.

Monsieur le Président informe que le groupe de travail concernant la **commission de recours**, et complet. Ont été élues lors de la séance d'installation des Autorités Communales du 18 mars 2021, **Madame Udry Marlyse, Madame Froidevaux-Bieri Jasmina et Madame Margaux Dehais**.

Elles sont remerciées par de chaleureux applaudissements par l'assemblée.

Election ASSAGIE : 1 membre suppléant(e) délégué(e) à l'**ASSAGIE**

Afin de compléter le groupe de travail composé de : **Madame Catherine Richner**, élue lors de la séance d'installation des Autorités Communales du 18 mars 2021.

Monsieur le Président demande à l'assemblée si un ou une personne souhaite intégrer le groupe de travail de l'**ASSAGIE** pour la nouvelle législature 2021 -2026.

La déléguée Municipale pour représenter l'ASSAGIE est **Madame Myriam Gaillard Houriet**.

Pas de proposition.

Monsieur le Président propose de remettre à l'ordre du jour du prochain Conseil général la nomination de la/du suppléant(e).

Elections AIEE : 2 membres suppléant(e) délégué(e) à l'**AIEE**

Afin de compléter le groupe de travail composé de : **Madame Binia Ris**, élue lors de la séance d'installation des Autorités Communales du 18 mars 2021,

Monsieur le Président demande à l'assemblée si un ou une personne souhaite intégrer le groupe de travail de l'**AIEE** pour la nouvelle législature 2021 -2026.

La déléguée Municipale pour représenter l'AIEE est **Madame Mary-Claude Liang**

Monsieur Lancelot Frick et Madame Margareth Jacob se proposent pour compléter le groupe de travail au sein de l'AIEE.

Ils sont applaudis chaleureusement par l'assemblée.

Election SIDERE : 1 membres suppléant (e) délégué (e) au **SIDERE**

Afin de compléter le groupe de travail composé de : **Madame Binia Ris**, élue lors de la séance d'installation des Autorités Communales du 18 mars 2021,

Monsieur le Président demande à l'assemblée si un ou une personne souhaite intégrer le groupe de travail du **SIDERE** pour la nouvelle législature 2021 -2026.

La déléguée Municipale pour représenter le SIDERE est **Madame Myriam Gaillard Houriet**.

Monsieur Lancelot Frick se propose pour compléter le groupe de travail au sein du SIDERE.

Il est applaudi chaleureusement par l'assemblée.

SDIS :

Monsieur le Président rappelle que **Monsieur Jean-Paul Morandi** a été élu lors de l'installation des Autorités Communales du 18 mars 2021 en tant que délégué de l'commune de Bougy-Villars au **SDIS**.

Monsieur Jean-Paul Morandi est applaudi chaleureusement par l'assemblée.

Le délégué Municipal pour représenter le SIDERE est **Monsieur Florent Morandi**.

Monsieur le Président remercie les personnes qui ont intégrés les groupes de travail ainsi que pour leur précieuses collaborations.

4. Divers

Monsieur le Président donne la parole à l'assemblée.

Monsieur Claude-Olivier Rosset, syndic de la nouvelle législature 2021-2026, prend la parole et remercie les membres du Conseil général et les membres du bureau du Conseil pour leur futur travail et souhaite une excellente collaboration durant cette prochaine législature.

Pas d'autre commentaire.

Pour conclure, la date du prochain Conseil général est prévue :

Le mardi 12 octobre 2021 à 20h00

Sous la présidence de **Monsieur Chris CHARD** qui est applaudi chaleureusement par l'assemblée.

Monsieur le Président lève la séance du Conseil Général de Bougy-Villars à 21h30 et se réjouit de retrouver les Bodzérans lors de l'apéritif organisé tous les derniers vendredis du mois par la société de Bougy-Bouge.